

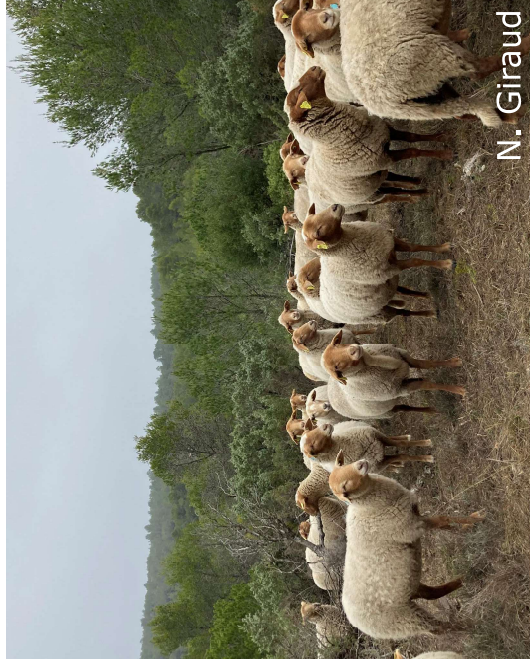
Point du groupe de travail interactions cultures-élevage 06 Février 2025



Dessin E. Vall



C. Plassart



N. Giraud



DÉVELOPPEMENT DES INTERACTIONS CULTURES-ÉLEVAGE DANS L'AUDE

CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES & ACCOMPAGNEMENT

Avec



la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

MINISTÈRE

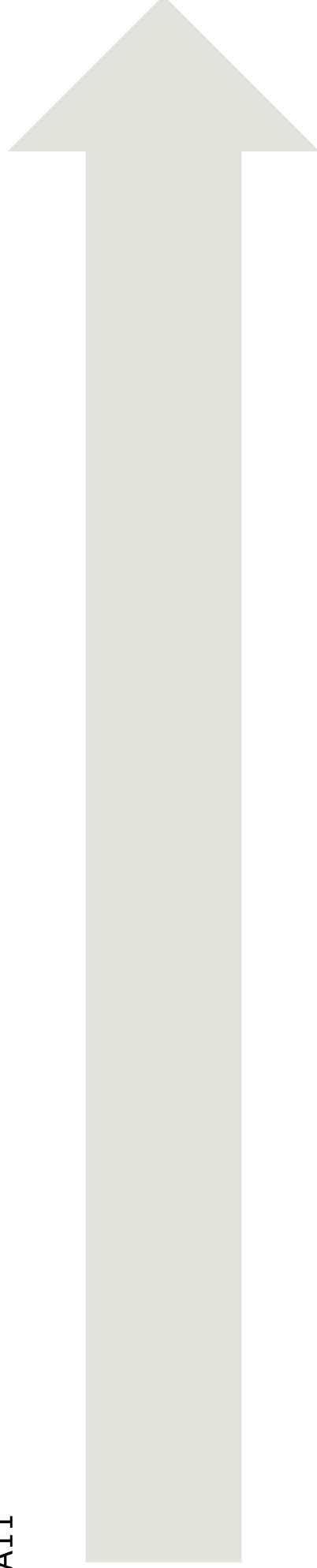
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Introduction

2022/23
Lancement idée
de GT interne
CA11



Introduction

Début	2023
2022/23	Lancement du GT
Lancement idée de GT interne CA11	et définition de ses axes de travail
Courant	
2022/23	Enquête interne et lancement projet Sagiterres

Accompagnements (sollicitations)

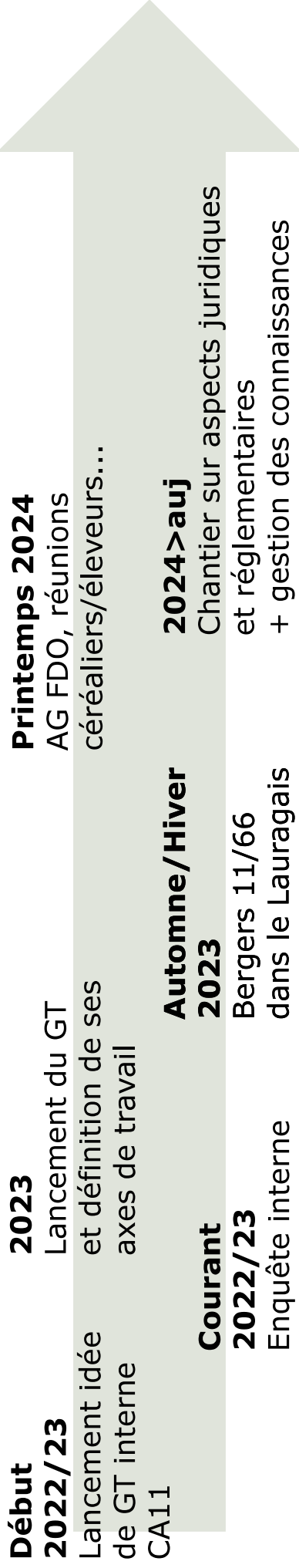
- Eleveurs (Corbières)
- Caves coopératives et viticulteurs
- Collectivités
- Projets : Sagiterres, PAT Carca Agglo...

Objectiver les expériences

- Documenter en 11
- Prospecter au-delà 11

Cultures pérennes (viti)
CV semés ou spontanés

Introduction



Accompagnements (sollicitations)

- Eleveurs (Corbières)
- Caves coopératives et viticulteurs
- Collectivités
- Projets : Sagiterres, PAT Carca Agglo...

Objectiver les expériences

- Documenter en 11
- Prospecter au-delà 11

- Cultures pérennes (viti)**
 - CV semés ou spontanés
- Cultures arables (GC)**
 - Modalités contrats

Quelques outils à disposition

Début 2022/23	2023	Printemps 2024
Lancement idée de GT interne CA11	Lancement du GT et définition de ses axes de travail	AG FDO, réunions céréaliers/éleveurs...
Courant 2022/23	Automne/Hiver 2023	2024>auj
Enquête interne et lancement projet Sagiterres	Bergers 11/66 dans le Lauragais Note règles DDTM	Chantier sur aspects juridiques et réglementaires + gestion des connaissances

Outils & Ressources

- Dossier partagé sur OneDrive (CR et diapos des réunions...)
- Un fichier Excel de recensement et de référencement
- Des fiches expériences/techniques, des guides pour aider à la réflexion
- Des liens vers des projets et des contacts qui ont une expertise (CA Dordogne, IDELE...)

1. Intégration et lancement nouvelle équipe
(historique, objectifs et points sur les outils et ressources)

2. Retour d'expérience pâturage 2023/24
(2025 ?) dans le Lauragais (ENSAT)

3. Résultats du chantier juridique et réglementaire (NG)

4. Définition des travaux du groupe pour 2025

Présentation situation céréaliers-éleveurs dans l'Ouest audois (projet tutoré ENSAT)

Expérience du partenariat bergers-céréaliers Ouest audois

Romain et Vincent, coopérer avec des éleveurs pour sécuriser l'autonomie fourragère et valoriser agronomiquement les couverts intermédiaires



PRÉSENTATION

Fin d'été 2023, des bergers sollicitent la Chambre d'agriculture de l'Aude (CAIT) en raison de la sécheresse qui compromet l'alimentation de leurs troupeaux ovins sur l'hiver à venir. L'objectif est de sécuriser un approvisionnement fourrager suffisant du mois de décembre au mois de mars.

La mise en relation est facilitée par la CAIT qui voit une opportunité pour les céréaliers de l'Ouest audois de valoriser les couverts végétaux installés chaque hiver. La valorisation de ces couverts par le pâturage s'intègre pleinement dans la stratégie de développement agricole du Centre de Développement Agricole (CDA) de l'Ouest audois. Dans ce contexte, le pâturage de parcelles céréalières relève à la fois d'une action de solidarité au profit d'éleveurs en difficulté et profite également aux céréaliers qui cherchent des solutions agro-écologiques pour améliorer la performance de leurs systèmes de cultures (fertilité du sol, rétention de l'eau, bouclage des cycles...).

Une première saison de pâturage a lieu chez plusieurs céréaliers en agriculture biologique motivés par la démarche et enthousiastes à l'idée d'accueillir des animaux dans leur campagne. Romain et Vincent, céréaliers bio, en font partie.

Palmer du Lauragais

200 ha dont :

Romain : 50 ha viciaux et bois
Vincent : 50 ha céréalières

Le reste des surfaces a été trouvé au jour le jour, en s'appuyant sur des céréaliers venant proposer des parcelles ou en réalisant du porte-à-porte.

Pendant la saison hivernale actuelle de :
> 1 éleveur des Pyrénées-Orientales (200 km) avec 350 croisés Corse et Monach
> 1 éleveur des Corbières (200 km) avec 350 Rouges du Roussillon

100% herbe, complétement en foin

Romain : Agriculture Biologique, majorité de ventes coopératives (Agribio Union), et transformation sur la ferme en vente directe
Vincent : Agriculture Biologique, vente en coopérative
Éleveurs : Agriculture Biologique

MISE EN PLACE DE LA COLLABORATION

ÉTÉ 2023 AUTOMNE 2023 HIVER 2023 PRINTEMPS 2024

Échanges entre les bergers des Pyrénées-Orientales, des Corbières et la CAIT.

Organisation d'une réunion réunissant les céréaliers locaux et les bergers, en salle et visites de parcelles, pour échanger sur les besoins des animaux vis-à-vis de la ressource disponible.

Première saison de pâturage chez les céréaliers. Échanges quotidiens avec les éleveurs pour ajuster le nombre et la répartition des animaux en fonction des besoins des animaux et des conditions de pâturage.

Réunion bilan avec la POC en vue de valider l'expérience et d'identifier les points de vigilance et les possibilités de pâturage chez des céréaliers en agriculture de conservation.

« Tous les jours on avait des céréalières qui venaient proposer des nouvelles parcelles/pâturages. Je pense avoir eu une dizaine de propositions. On a pu sélectionner les meilleures. Le réseau structuré des céréaliers avec le Centre de Développement Agricole (CDA) va aider à développer et à pérenniser ces pratiques. » Vincent

CONDUITE ET INTERACTIONS

- Au cours de la transhumance hivernale dans le Lauragais, le troupeau a pâturé des parcelles de couverts ou de céréales lorsque les conditions météo le permettaient. Lorsque le temps était pluvieux, les bergers ont paillé le troupeau et préservé les terres du pénétration en déplaçant les animaux vers des zones de repli. Ainsi, les bois, riches, garrigues, et jachères sont des surfaces particulièrement importantes à prendre en compte pour le pâturage des brebis. Une mise à disposition de bétail a été rendue possible pour faciliter la gestion des agnelages.

INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE

- Pour les céréaliers, le pâturage permet de faciliter la destruction du couvert, de réduire ainsi le nombre d'herbes adventices et d'intrants, de gérer certains bioagresseurs comme les adventices et les limaces. Ce partenariat permet également l'obtention de l'aide PAC à la légumineuse.
- Pour les éleveurs, la ressource fourragère est sécurisée sur la période de décembre à mars.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Cette problématique de pouvoir tamponner, c'est à dire d'avoir à côté des cultures quelques parcelles tampon pour accueillir le troupeau en cas de mauvaise météo c'est l'idéal, mais c'est difficile car ces surfaces tampon sont très épaisses dans la plaine. » Romain

« Les luzernes doivent être vigoureuses pour fêter l'été dans le sol. En janvier, elles sont en train de repartir avec la photopériode donc ce n'est pas hyper malin de les moutonner à ce moment-là avec du pâturage. En plus, les jachères blanches ne sont pas terribles pour les animaux. En revanche ça peut être une solution intéressante pour du pâturage sur la période allant d'avril à décembre. » Vincent

« C'est nécessaire que le céréalier ait une autre vision de l'agriculture. J'ai pu pâturer car il n'était pas choqué de voir des animaux dans ses champs et qu'il a compris que c'était pertinent à des périodes non-productives. » Éleveur

DIFFICULTÉS DE MISE EN OEUVRE

- Manque de connaissances techniques pour définir les temps de pâturage possibles en grandes cultures.
« On s'est rendu compte que la principale difficulté, c'est qu'on a des parcelles compliquées. A cause de l'humidité, de la nature argilo-calcaire du terrain et de la profondeur de sol, on ne pouvait pas mettre les animaux sur nos cultures car il n'y avait pas assez de portance. Elles ont été bonnes à paturer début avril donc il a fallu prospecter pour trouver des surfaces pâturables avant. Les agnelages ont eu lieu au mois de janvier en plein en plein de zone de pâturage envahie au départ n'était pas suffisantes. » Vincent

- Aspects réglementaires et juridiques opaques.

PERSPECTIVES

- Incertitudes de la part d'éleveurs locaux qui ne comprennent pas pourquoi des éleveurs des Pyrénées-Orientales viennent paturer leur secteur. Les conseillers de la CAIT ont expliqué qu'il s'agissait d'une opération de solidarité pour des éleveurs en difficulté.
- A la suite de ce retour d'expérience positif, il s'agit de pérenniser le partenariat et de créer de nouvelles ententes avec des éleveurs locaux.
- Réfléchir à la question des stocks fourragers. Du foin pourrait être distribué ponctuellement car les troupeaux auront des besoins importants en hiver : fin de gestation et mise bas.
- L'objectif à long terme est de réfléchir à un asselement collectif qui permettrait le développement et l'adaptation des couverts végétaux pour répondre au mieux aux besoins des troupeaux. Des réflexions sont à mener pour adapter l'itinéraire technique et ainsi sécuriser la saison de pâturage pour les bergers.
 - Les couverts végétaux sont pâturables de septembre à février selon la durée de l'interculture.
 - La litière pourrait être paturée début octobre pour assurer la réduction du couvert et permettre le semis de céréales.
 - Les litières pourraient ensuite être relais en fin d'année (risque de météorisation faible).
 - Le pâturage pourrait se poursuivre sur des céréales, au stade tallage, en janvier, février.

Chantier sur aspects juridiques et réglementaires

Le pâturage d'intercultures à une échelle territoriale

Cadre juridique et réglementaire : un impensé (sauf pastoralisme, transhumance) et un frein relevé par les agriculteurs qui limite les possibilités de coopération

-> Le lieu et la période de présence des animaux relèvent de réglementations (déplacement et gestion sanitaire) qui ont des répercussions sur l'éligibilité à la PAC

Plusieurs possibilités de pâturage et risques de requalification en bail rural (cas céréaliier-propriétaire) ou sous-location prohibée (céréaliier-locataire)

- En binôme : 1 céréaliier avec 1 éleveur
- En collectif :
 - o Plusieurs céréaliiers, 1 éleveur
 - o 1 céréaliier, plusieurs éleveurs
 - o Plusieurs céréaliiers, plusieurs éleveurs (notre situation dans l'OA)

Règles de base à respecter : accès à l'eau, alimentation, abris, zéro divagation

-> détenteur est responsable : donc attention, selon forme du contrat, éleveurs ou céréaliiers sont tenus responsables du bon respect de ces règles

-> qui est détenteur conditionne l'éligibilité PAC

11



Chantier sur aspects juridiques et réglementaires

Cas du partenariat collectif : ce que doit garantir le contrat

- Respect indépendance des exploitations
- Organisation de groupe flexible et temporaire
- Concilier les enjeux des différentes parties

La question de la rémunération (du céréalier) et le choix du bon contrat

- > comme dans le cas des binômes, risque de requalification en bail rural ou de sous-location prohibée ("la gratuité est le totem d'immunité")
- > peu de possibilités à l'heure actuelle : des avantages de l'oralité si bonne entente, des risques importants si contentieux... l'option du contrat SEP pour pouvoir encadrer les choses, si souhait de partage des coûts (semences, garde...)

Les déclarations réglementaires pour conserver son éligibilité PAC

- > Eleveur : au-delà de 5km, déclarer nouvelles localisations à son Ede pour dérogation
- > Céréalier déclare sa PAC surfacique
- > Éligibilité PAC sur les animaux (AO) est conditionnée à qui est détenteur et si éleveur veut conserver son ICHN il doit respecter PDO (1er février au 31 mai)
- > Attention mélange troupeau interdit, garde séparée ou alors transfert de détention (répercussions PAC)

Accompagnement pâturage d'intercultures céréalières

Avantages & Inconvénients (cf. synthèse et ressources)

De multiples possibilités à gérer au cas par cas

Problématiques

Postures « opportunistes » des deux côtés qui ne facilitent pas la mise en place de partenariats pérennes et une mise en relation offre/demande annuelle ne semble pas convenir à une structuration sur le long terme

- si pluie, moins de besoin côté éleveurs, peu d'engagement
- si peu de pluie, des besoins côté éleveurs, des difficultés d'implantation CV côté céréaliers

Problème central sur les déplacements d'animaux et la conditionnalité des aides

- Cf. Travail juridique et réglementaire
- Construire avec céréaliers CDA Ouest audois, éleveurs, Ede et services PAC ?

Dans une moindre mesure, des pbs techniques/logistiques à gérer en situation : zones d'accueil, de repli en cas d'intempéries, infrastructures d'élevage (eau, abris, chemins...), bio/non-bio, partage de l'espace et conflits d'usage...

Accompagnement Viti-pastoralisme

Avantages & Inconvénients (cf. synthèse et ressources)

Possibilités

- 1 viti avec 1 éleveur : cas de gros domaines
- Plusieurs vitis, 1 éleveur : plutôt la norme (cas Y. Moreno)
- Plusieurs vitis, plusieurs éleveurs
- Caves coopératives, éleveur(s)
- Collectivités, éleveur(s)

Problématiques

Quantification et qualification de la ressource : très hétérogène selon les pratiques viticoles d'enherbement et l'implantation dans le paysage (parcours, bois, landes)

- Crainte de non retour ferti des CV si faible temps de pâture, ce qui est plutôt la norme en viti-pasto

Facilités de conduite selon la conduite de la vigne (interventions ferti et phytos, taille et palissage, irrigation...)

Viti-pastoralisme et diversification des adhérents de caves ?

Retour d'expérience | Yannick Moreno

Yannick, pratiquer le vitipastoralisme pour sécuriser l'autonomie alimentaire sur l'année



PRÉSENTATION

Installé en tant que berger sans terre depuis 2013, Yannick se sédentarise en 2018 en s'installant à Villeneuve-Minervois où la commune lui propose de pâturer des terres communales avec la mise à disposition d'un terrain pour construire un tunnel d'élevage. En effet, la commune souhaite passer en "zéro phyto" pour l'entretien des espaces verts et maintenir des espaces ouverts pour prévenir le risque incendie.

Le pâturage des vignes se met en place au fil des années, en gagnant la confiance des vignerons et des viticulteurs.



Localisation	Villeneuve-Minervois
Cheptel	450 brebis Béarnaise et Tarasconnaise 4 chiens de protection
Surfaces	270 ha prairies, garrigues et bois 240 ha vignes 80 ha céréales et luzernes 60 ha prairies de fauche
Conduite	Conduite en 2 ou 3 lots Garde au filet majoritairement
Alimentation	Plein air 2 mois de bâtiment (novembre à janvier)
Équivalent temps-plein	Yannick
Commercialisation	Vente à un marchand Vente agnelles de renouvellement 10% vente directe

CONDUITE ET INTERACTIONS

- 2 agnelages : printemps et automne.
- Mi-janvier à mi-mars : pâturage dans les vignes.
- Mi-mars à mi-mai : pâturage des céréales et des luzernes.
- Mi-mai à octobre : pâturage des prairies, garrigues et bois.

« Depuis 2013 que je suis installé, j'ai une base de pâturages "acquis" avec des gens que je connais et qui me connaissent. Et puis à la marge, selon les années, la météo, la pature des parcelles voisines. »

« En fin d'année, je fais le point avec chacun des vignerons et des viticulteurs. Ils me disent où ils aimeraient que je passe et où ce n'est pas possible. Moi je regarde si ça vaut le coup. Et puis on refait un point après le pâturage en mars. Ils surveillent les vignes, c'est eux qui me disent quand les bourgeons sont là et qu'ils souhaitent que je sorte les brebis. »

« Globalement, c'est de l'enherbement naturel que je pature dans les vignes. »

INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE

- Le système d'élevage transhumant permet de minimiser le parasitisme et donc de diminuer les traitements sur les animaux.
- Grâce au pâturage, les céréaliers avec lesquels travaille Yannick touchent l'aide à la légumineuse fourragère.
- Le travail de Yannick dans les vignes depuis une dizaine d'années lui a permis de construire un rapport de confiance avec une dizaine de vignerons et viticulteurs qui attendent son passage d'une année à l'autre.

« Une année comme celle-ci où ça pousse, les vignerons sont obligés de passer 4 ou 5 fois avec leurs machines dans les vignes. Ils gagnent bien la peine. Quand je sors les brebis, je leur fais économiser 2 passages. Mais ils passent de temps sur le tracteur, plus ils sont contents. Et puis ça garde l'herbe rase, du coup ils gagnent moins avec les machines et ils mettent moins de désherbant. »

« Les brebis sont jolies après avoir passé 3 mois dans les vignes, ça s'y connaît. Elles préfèrent ça. Après, quand je les mets dans les pins, elles me regardent et me disent : "Mais qu'est-ce que c'est que ce truc que tu nous donnes là ?". »

DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE

« Les années où il y a beaucoup d'herbe et que ça pousse partout, les vignerons veulent que je passe. Ils m'appellent et tout parce qu'ils sont dépassés. Mais les années où il n'y a pas d'herbe, et pendant lesquelles on doit faire beaucoup de passages, ils ne veulent pas que je passe. Ça veut dire qu'ils ont envie de "s'embêter" avec des brebis. »

« Il y a quelques accrocages. Comme dans tous les domaines, Les chasseurs ralentissent car les brebis vont nettoyer les zones où se cache le gibier, les randonneurs ont peur des patous... Le plus difficile pour moi ce sont les cyclistes. Ils arrivent vite et quand ils voient les chiens ils ont peur qu'ils s'écarteront, du coup ça les excite. Le juste équilibre est dur à trouver. »

« Dans mon secteur, on est en plein dans la zone loup. C'est difficile à gérer techniquement, économiquement et moralement, c'est lourd administrativement. On a intégré des chiens de protection, ça engendre des conflits d'usage avec des randonneurs. »

PERSPECTIVES

- Volonté d'augmenter le cheptel à 750-800 brebis.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Nous les bergers on est un peu la dernière roue du carrosse. Ça prend un peu de temps pour que ça fonctionne de manière équilibrée avec les viticulteurs. Au début ils te regardent un peu de haut, ils veulent que tu passes à tel endroit, à tel moment et que tu sortes les brebis de la parcelle dès qu'ils le souhaitent, du jour pour le lendemain. Mais parfois, quand il pleut, ils n'ont même pas un carré de garrigue à te donner à côté pour mettre les brebis. Ou alors il faut partir. Mais il me faut le temps de trouver un camion pour les déplacer d'un secteur à l'autre, ça ne se fait pas en claquant des doigts. Et puis, petit-à-petit, ils comprennent tout ça et on arrive mieux à anticiper. »

« Au début, quand je mettais les brebis dans les vignes, c'était la fin du monde. Il n'y avait que les vieux qui disaient qu'à leur époque il y avait des bergers andorrons et des animaux. Mais les gens ici ne se rappellent pas. Et puis, depuis 2 ans, je trouve que ça change. Les gens commencent à avoir l'habitude. »

« Il faut savoir travailler quand on pature dans les vignes. Il faut savoir déplacer le troupeau. Il y a des murets, des haies, des arbres. Ça nécessite un savoir-faire. »

Comment vous souhaitez fonctionner ?

Chantiers

- Accompagnement pour 2025 ? Cf. note mission Elsa, *Quid vitipasto* ?
- Création de ressources ?
- Quelle articulation avec projets en cours ou déposés ? (AARC Méd)

Fonctionnement du groupe de travail

- Rôles, possibilités/moyens et besoins ? D'autres gens à associer ?
- Fréquence des réunions du groupe ?
- Modalités d'échanges et partage d'infos (bdd, outils...) ?

Outils & Ressources

- Dossier partagé sur OneDrive (CR et diapos des réunions...)
- Un fichier Excel de recensement et de référencement
- Des fiches expériences/techniques, des guides pour aider à la réflexion
- Des liens vers des projets et des contacts qui ont une expertise (CA Dordogne, IDELE...)

Agropastoralisme et changement climatique dans l'Aude

Axe 1 – Connaissance / changement climatique

Enquêtes pastorales, impact pâturage dans les vignes (Ô Vin), expés
pâturage CV semés et spontané en friches, FAQ

Axe 2 – Projets agropastoraux

Circuits de pâturage, accompagnement dynamiques collectives/filières,
outil de concertation territoriale, conditions de travail et compétences des
éleveurs

Axe 3 – Valorisation des productions issues des systèmes agropastoraux

Etat des lieux des productions, communication autour de la viande
agropastorale, outils d'abattage

Expérience du partenariat bergers-céréaliers Ouest audois

Objectif de l'enquête : comment ils ont fait pour aller pâturer dans l'Ouest audois ?

Cf. Retour d'expérience (cas inspirant Sagiterres) + enquête ENSAT

Problème initial : autonomie fourragère pour les éleveurs en hiver

Situation initiale : deux bergers, deux troupeaux, en bio, qui travaillent ensemble (attention au mélange de troupeaux, interdit)

Contexte de plaines du Lauragais (Ouest audois) : CV d'interculture d'hiver, sols argilo-calcaire, peu de zones tampon (intempéries), bâtiments pour agnelage (1 troupeau)

Trouver des surfaces à pâturer / besoins troupeaux (gestation et mise bas...) ? Accès à l'eau, abris...

Déplacement des animaux et garde ? (habitudes des troupeaux et du berger...)

Déclarations des mouvements et déclarations PAC ?

Contractualisation ?

Logement des bergers

Evaluation - éléments de satisfaction des deux côtés ?

- Eleveurs
- Céréaliers (destruction CV, gestion bioA, restitutions, aides PAC légumineuses...)

Problème aujourd'hui : zones tampon, quid surfaces conventionnelles, pâturage d'avril à août, partenariats avec éleveurs locaux, engagement CV céréaliers, type de CV, risques si rémunération de passage en bail rural

Expérience du partenariat bergers-céréaliers Ouest audois

Situation initiale : des éleveurs en quête d'autonomie fourragère...

2 éleveurs des PO : GAEC Goyty (Xabi) et Brice Sigé (GAEC Cami de la Ramade)
En estive à Porta, habitués à travailler dehors, en parc, 2 systèmes différents selon les troupeaux (XG gestation/agnelage d'hiver donc gros besoins)
Objectif de trouver des meilleures terres en hiver, pâturer des CV

...et des céréaliers qui cherchent à valoriser les couverts d'intercultures

Céréaliers CDA Ouest audois : ont des CV à pâturer, question du réglementaire, sont-ils prêts ou locataires ?

Premières propositions

- Vincent Mélix (surfaces et types de CV ?)
- Romain Planes, 2 sites, Castel (35ha) et Mont-Maure (20ha), 50ha de vesce dispo en octobre ; derrière culture de printemps donc libérer les terres (février/mars) : quelle période de pâturage ? Parcellaire ?
- Léo Gasc (ovins à Fanjeaux) 150ha et David Vincent (Alairac) 160ha

Les questions soulevées par une telle expérience

Exploitant, Ilots, Cultures, Surfaces, Parcelles complémentaires, Calendrier, période pâturable, Point d'eau, Logement, Attentes, aides ICHN, ovines, PAC...

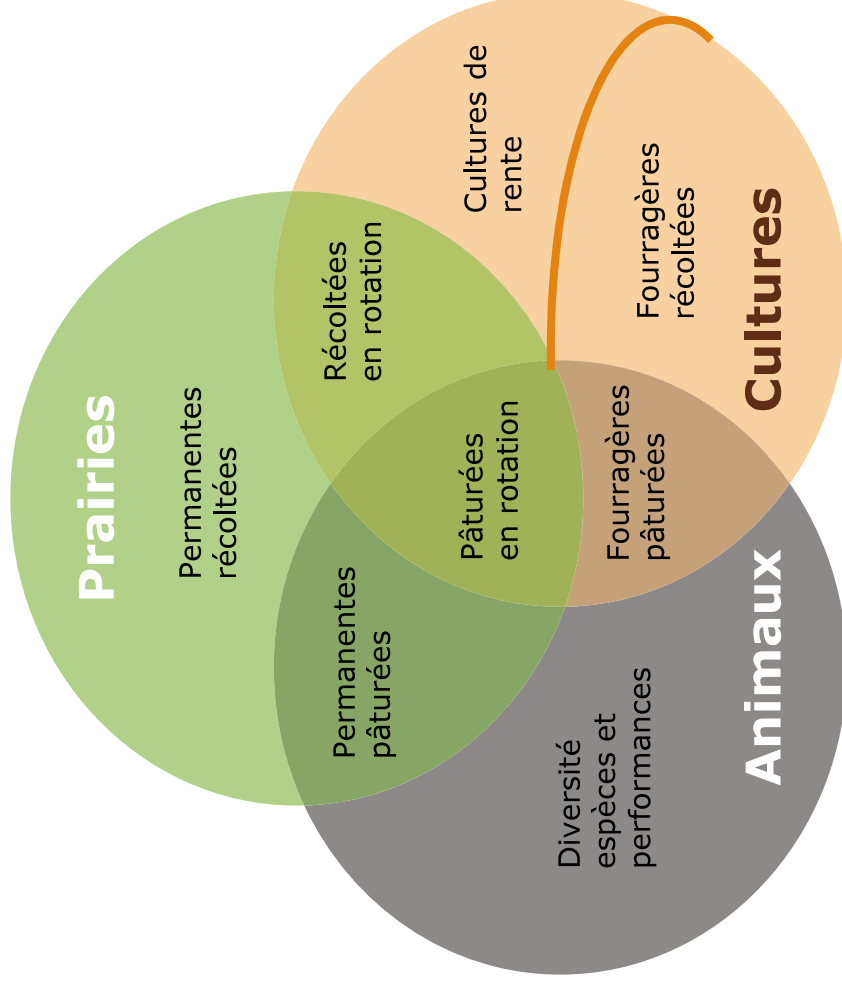
Pour aller plus loin....



Comment définir les types d'intégration cultures-élevage ? (d'après Moraine 2012 ; Moraine et al. 2019)

Un levier au croisement de différents espaces et de différents usages

3 catégories pour **représenter** la diversité des systèmes, **explicit**er les usages et les connexions entre espaces, **définir**/caractériser/quantifier les zones d'interactions



Définition | ICET

21

Des interactions **directes** (pâturage d'intercultures, rotations intégrant des PT et des cultures de vente..) et **indirectes** (épandage d'effluents, affouragement en vert) entre ateliers d'une même exploitation ou d'exploitations différentes

(AgroTransfert Ressources et Territoires, Projet Complémentarités cultures et élevage, 2014-2020)

Quelles vertus du couplage entre PA et PV ? (d'après Mischler et al. 2021)

Avantages des synergies Elevage-Cultures

Echelle du territoire

- Lutte contre la spécialisation, levier de reconnexion
- Maintien de l'élevage dans un contexte d'augmentation des productions végétales au niveau national (voir projet ATRT)
- Diversification agricole, économique, paysagère
- Lutte enfrichement
- Lutte incendie
- Solidarité et relocalisation échanges

Echelle de la parcelle et de l'exploitation

- Gestion de [l'enherbement](#) et des bioA (limaces)
- Diversification (rotation allongée) et soutien/maintien de la biodiversité
- Apport de MO et nutriments
- Amélioration activité biologique des sols
- Economie en intrants (PIC, ferti, carburant, travail)
- Image
- Réseau social

Opportunités locales

- Élevage partout
- Développement surfaces AB
- Image

Quels freins couplage entre PA et PV ?

Freins au développement

- Faible densité d'élevage (mise en place de partenariats = opportunité)
- Majorité élevage en zone montagne (risque perte ICHN)
- Vision agriculture entre viti-céréalier-éleveur, dimension politique et sociétale, acceptation d'élevage dans les zones de cultures
- Questionnements économiques (Manque de méthode sur l'approche économique?) : calcul des compensations par service rendu et rémunération
- Equipement, investissement et rentabilité si double atelier
- Encadrement, sécurisation (pérennité, vision long terme) et modalités de contractualisation (PAC, convention pâturage, contrat annuel de fourniture...)
- Réglementation, notamment en lien dans le cadre de synergies conventionnel-AB

Manque de connaissances (idées reçues, croyances sur les impacts), besoin d'objectivation

- Effets sur les rendements
- Salissement (des vignes) et compactage du sol (piétinement, seuil chargement ?)
- Toxicité cuivre (pour les animaux, alimentaire pour les humains)
- Evaluation de la ressource fourragère dispo (diag pasto en vignes) + surfaces complémentaires
- Quantifier orga du travail
- Pollution par les anti-parasitaires, notamment en système AB

Si pâturage, pré-requis

- Palissage (si irrigation trop basse)
- Clôture
- Abreuvement, abris, surfaces complémentaires
- Gardiennage
- Déplacement des animaux

Les questions : ce qu'on sait (ou pas)

Une multitude de possibilités d'ICET selon les territoires et leurs enjeux...

- Pâturage des céréales et des intercultures (GCPE)
- Pâturage des surfaces complémentaires : en cultures pérennes (vignes, vergers), surfaces additionnelles (friches, pastoralisme...)

... mais aussi selon les motivations et objectifs des acteurs...

- Cultivateurs (GC/pérenne) : enjeux agronomiques (sol, gestion bioA...)
- Eleveurs : enjeux zootechniques, autonomie alimentaire
- Les deux : économies (charges), sens, ancrage territorial
- Autres acteurs : gestion et aménagement du territoire

... et donc une multitude de questions à traiter

- Partenariats : quelle échelle géographique ? qui cibler (ovin/bovin) selon quels besoins et offres ? comment faciliter ? comment contractualiser (écrit vs oral/confiance) ? Désengagement ?
- Choix et qualité des ressources : fonctions agro / fonctions fourragères, toxicité
- Gestion de la culture : mise en place, récolte, destruction
- Si pâturage, conduite du troupeau : logistique pour amener/déplacer les animaux, temps de séjour, abreuvement, gardiennage, abris, dégâts (tassement, sur pérennes...) et protection (vergers), toxicité
- Travail et aspects sociaux : évolution du temps de travail, stress additionnel ou bien-être, conflits d'usage (chasse)
- Economie :
 - Rémunération ou gratuité, différent selon couverts récoltés (payants) ou pâturés (gratuits)
 - Calcul des compensations : pour l'éleveur (stocks), pour le céréalier (simplification destruction CV, moins de ferti, moins de pressions bioA...)
 - Valorisation des produits (bio/non-bio)

Viticulteur : intérêts

- Amélioration de la flore avec la pâture (+30% fabacées) : fertilisation naturelle, favorisée par les déjections (mais reste difficile à quantifier)
- Amélioration de la vie biologique du sol
- Décalage premier passage travail du sol et dilution charge de travail printemps
- Gestion enherbement au pied facilitée et efficace
- A priori n'abîme pas les vignes

Eleveur : intérêts

- Ressource hivernale : spontanée ou semée
- Sol profond : 500 à 700 journées pâture brebis / ha / an
- Sol peu profond : plutôt 300

Points importants

- Pâturage après vendange jusqu'au débourrement de la vigne (octobre à mi-mars)
- Choix des animaux (femelles en lutte, gestantes ou tarées)
- Zone de repli et espace entre clôtures et rangs

Les étapes de la mise en place du système vitipastoral

1 FORMULER LES ATTENTES DES ACTEURS

Viticulteur

- Contrôle de l'enherbement des rangs et inter-rangs
- Augmentation de la diversité faunistique et floristique de la parcelle
- Image de marque agroécologique

Éleveur

- Stabilisation et sécurisation des surfaces pâturées
- Réduction des charges d'alimentation du troupeau en hiver
- Recherche d'une alimentation de qualité pour des animaux à fort besoin
- Reconnaissance agro-écologique

2 COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES ET LEURS BESOINS

Quelles pratiques viticoles ?

- Taille
- Irrigation
- Traitements phytosanitaires
- Fertilisation
- Semis des couverts végétaux
- Travaux du sol

Quelles pratiques pastorales ?

- Effectif du troupeau
- Conduite pastorale (gardienage ou parcs)
- Répartition en lots
- Stade physiologique des lots
- Capacité d'adaptation du troupeau au type de ressource alimentaire
- Présence de chiens de protection



DES CRITÈRES INDISPENSABLES POUR INSTALLER UN SYSTÈME VITIPASTORAL :

- volonté partagée d'adapter ses pratiques,
- faisabilité technique du projet répondant aux objectifs des acteurs.

3 IDENTIFIER LES SURFACES PÂTURABLES POSSIBLES ET ADÉQUATES

Aux alentours des vignes, une mosaïque de milieux pour un système vitipastoral plus viable

L'éleveur doit pouvoir disposer de surfaces complémentaires aux vignes enherbées pour une alimentation complète de son troupeau. Elles sont d'autant plus nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables à la présence du troupeau dans les vignes (fortes pluies) ou bien en cas de sécheresse affectant la pousse de l'herbe dans les vignes.

Si ni l'éleveur ni le viticulteur ne disposent de ces surfaces complémentaires, il est nécessaire de mobiliser les propriétaires de surfaces alentour.

Les questions | Pâturage des CV et céréales

Polyculteur : intérêts

- Avantages agronomiques : peu d'effets sur le rendement et la culture suivante, 6U d'N en plus, 60% limaces en moins après pâturage
- Diminution du temps de travail, notamment la destruction du CV simplifiée (30mn/ha)
- Economies de 35 à 70 euros/ha (absence de broyage)
- Sur céréales, réduction des nécroses

Éleveur : intérêts

- Valeurs alimentaires excellentes : CV = 0,9 UFL, 90g de PDI/kg de MS) ; Céréales = 1 UFL, 100g de PDI/kg de MS
- Meilleur état corporel et meilleur prolificité (perceptions éleveurs)

Points importants

- Vigilance piétinements mais généralement considérés non problématiques
- Pâturage des céréales : ne pas dépasser le stade tallage pour maintenir les rdts
- Gains en rendement variables

Les questions | Pâturage en vergers

Arboriculteur : intérêts

- Moins de passages de broyeurs : conso de l'herbe inter et sous le rang, 6h en moins/ha
- 1ha pâturé : entre 50 et 100 euros/ha économisés (main d'oeuvre, intrants)
- Réduction des bioA fruitiers (champignons, vers)
- Effets sur la tavelure : encore à démontrer

Eleveur : intérêts

- Alimentation de bonne qualité : herbe et fruits, pas de pb sanitaire
- Règles de pâturage similaires que sur prairies :
 - 80 brebis/ha
 - 5 à 8 jours/parcelle
 - Hauteur entre 12 et 15 cm
 - Sortie si premiers dégâts (rares) ou ressource limitante (5cm)
 - Pas plus de boiteries et ombrage naturel

Points importants

- Nécessite de la surveillance
- Choix des animaux importants (pas de béliér)
- Eviter les zones de stagnation
- Eviter la pratique par temps pluvieux
- Période à adapter en fonction des traitements
- Calendrier à adapter selon la conduite du verger (haute ou basse tige)
- Protéger les arbres et les systèmes d'irrigation



Ce qu'il se passe de manière générale

- ✓ Plus souvent un engagement à l'oral, basé sur la confiance
- ✓ Valorisation des échanges dits "gagnants-gagnants", basés sur la gratuité
- ✓ Dans la plupart des cas, l'éleveur reste seul responsable des animaux et de la logistique associée (clôture, gardiennage, abreuvement...)
- ✓ Généralement, discussion pour le choix des semis et concertation sur un plan de pâturage
- ✓ Partenariats facilités dès lors que les agris se connaissent ou sont amis/voisins, souvent des binômes et peu d'orga collective

Les difficultés rencontrées

- ☐ Pérenniser les partenariats et contractualisation
- ☐ Quantifier et qualifier la ressource (en vigne par exemple)
- ☐ Incertitude (climat) et pb technique sur la mise en œuvre des CV (levée)
- ☐ Répartition des tâches : plus de contraintes pour l'éleveur ?
- ☐ Prédation, chasse (cas de Laure Minervoys) et randonneurs
- ☐ Sollicitations nouvelles sur des approches multi-acteurs : caves coopératives par exemple
- ☐ L'importance des perceptions des agriculteurs (Bouttes et al 2019)

Exemples d'ICET proches de nous

Pour aller plus loin, les projets sur lesquels s'appuient cette présentation

- Sur le pâturage [d'intercultures](#)
- Sur le pâturage de [surfaces complémentaires](#)



[BrebisLink](#)
[POSCIF](#)
[Inter-agit+](#)

Quelques références et projets complémentaires

Etudes Agro Transfert R&T (2014-2020)

- <http://www.agro-transfert-rt.org/projets/complementarites-cultures-elevage/>

Etudes CERPAM & CA Var (2021)

- <https://ecophytopic.fr/pic/proteger/le-vitipastoralisme>
- https://paca.chambres-agriculture.fr/nos-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-vitipastoralisme/?utm_source=etarget&utm_medium=email&utm_campaign=DEPHY_News_n70_032023
- <https://www.youtube.com/watch?v=D0DHWp6GWdA&t=3s>

Exemples d'ICET plus ou moins proches de nous

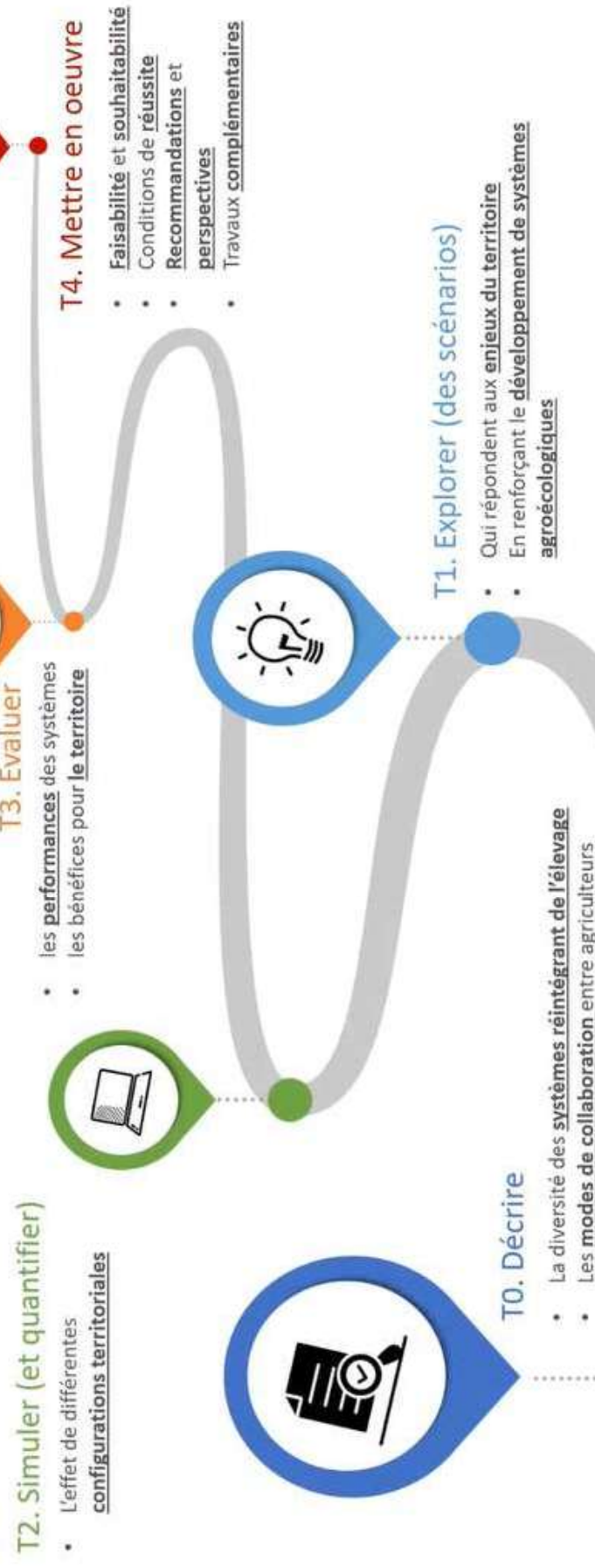
D'autres projets (suite)

- [CasDAR RED SpyCe](#)
- [Mission REVE & RMT SPICEE](#) : suite avec CasDAR Ficelle (GIE ELEVAGE, CRAGE...)
(déposé en 2023)
- [ARPEGE \(PEI\)](#) : autonomie protéique
- [Fricato](#) : friches
- Sagiterres (en cours, CA11 partenaire)
- [CEREL](#) : outils juridiques et orga
- [Inter' ACTIONS](#)
- [MULTICOUV](#) : valorisation couverts végétaux

Et collectifs qui traitent la thématique

- GIEE [Recherche d'innovations et de rentabilité dans un contexte de complémentarité entre Élevage et grandes Cultures \(rd-agri.fr\)](#)
- GIEE [Comment la complémentarité entre élevage et grandes cultures est un levier en faveur de l'agroécologie et de l'autonomie des exploitations à l'échelle de la CUMA ? \(rd-agri.fr\)](#)
- GIEE [Développement des pratiques agroécologiques au travers des complémentarités entre élevage et grandes cultures pour améliorer la résilience des exploitations de la CUMA \(rd-agri.fr\)](#)
- GIEE [Développer l'autonomie protéique des exploitations en créant un réseau entre producteurs et éleveurs.Livradois – Forez Protéines \(rd-agri.fr\)](#)
- GIEE [Valorisation agronomique des synergies entre cultures et élevages sur le territoire de la Picardie Verte et du Pays de Bray \(rd-agri.fr\)](#)
- GIEE [Coopération éleveurs céréaliers à travers l'échange paille/fumier et la contractualisation sur des cultures protéiques \(rd-agri.fr\)](#)
- G30k [Groupe 30 000 du bassin-versant de Chèze-Canut \(rd-agri.fr\)](#)

SagiTerres : c'est quoi ?



Designed by PoweredTemplate



Objectif et problématiques

Renforcer et développer ces **stratégies collectives** par la **co-conception de scénarios territoriaux** articulant différentes formes d'intégration agriculture-élevage dans leurs **dimensions biotechnique et organisationnelle**, et **différents collectifs et acteurs** du territoire concerné.

- Quelles sont les modalités d'interactions entre cultures et élevages favorisant la mise en œuvre de systèmes agroécologiques ?
- Quelles formes d'organisation sont nécessaires pour favoriser les interactions entre productions animales et végétales ?
- Quels bénéfices et services sont associés à de tels modèles agricoles agroécologiques et territorialisés ?

Décrire: freins et opportunités



Les opportunités recueillies sur le terrain

AGRONOMIQUES

Fertilisation

AMO et bœchères amendées par les déjections des moutons

Ressources

Valorisation de ressources fourragères inexploitées, foin plus propre, tallage

Gestion de l'enherbement

Fort intérêt pour les agriculteurs bio

Friches disponibles

Grands espaces disponibles en hiver (plus complet en été)

SOCIO-

TERRITORIALES

Personnes impliquées

Leaders et pionniers sur le territoire

Mairies impliquées

Grands espaces communaux, capacité d'action importante

Territoire

Meilleure gestion du risque incendie, agrotourisme et genotourisme

Paysage

Plus ouvert et "propre"

ÉCONOMIQUES

Subventions

Aides couplées et ICHN

Prévention incendie

Rémunération des bergers

Étudiants Agrest, INP-Ensat, 2019

Fiches pré-requis : contenu et forme (doc de travail)

Généralités sur les projets de réintégration de l'élevage

Avantages (agro-écologiques, économiques, socio-pro, territoriaux...)

Freins ou Limites

Des projets de réintégration différents selon les objectifs/motivations

Les questions à se poser et les étapes à suivre

Quels sont vos objectifs et motivations ? Quelles sont vos attentes ?

- Besoins en fourrage (éleveur) / offre à disposition (viti, céréalier)

Identifier les possibilités de mise en relation et poser le cadre du partenariat

- Présence d'élevages / offre fourragère disponible
- Qualifier et quantifier la ressource disponible (diag pasto)
- Mise en relation et concertation : confrontation et adéquation des attentes ?
- Calcul des compensations (agro, économies d'intrants) : rémunération ou gratuité ?
- Cadre juridique : aides PAC, synergies bio x conventionnel...
- Forme de contractualisation et durabilité du partenariat : orale, écrite...

Traitement des aspects logistiques pour une bonne mise en œuvre

- Mise en place de la culture, travaux associés (récolte, destruction)
- Calendrier (ITK, pâturage)
- Mise en œuvre: déplacements des animaux, bien-être (abreuvement, abris), gardiennage (clôture, astreinte)
- Règles de fonctionnement : qui fait quoi ?

Ressources complémentaires

Fiches témoignages et retours d'expériences

Point du groupe de travail interactions cultures-élevage

23 juin 2025

ACTUALITÉS, RESSOURCES... FAIRE LE POINT SUR LES AVANCÉES DU GROUPE ET PROPOSITIONS POUR LA SUITE

Nicolas GIRAUD

Chargé de missions Innovation R&D, Chambre d'agriculture de l'Aude

Doctorant CIFRE, UMR AGIR, INRAE Toulouse

Encadrement

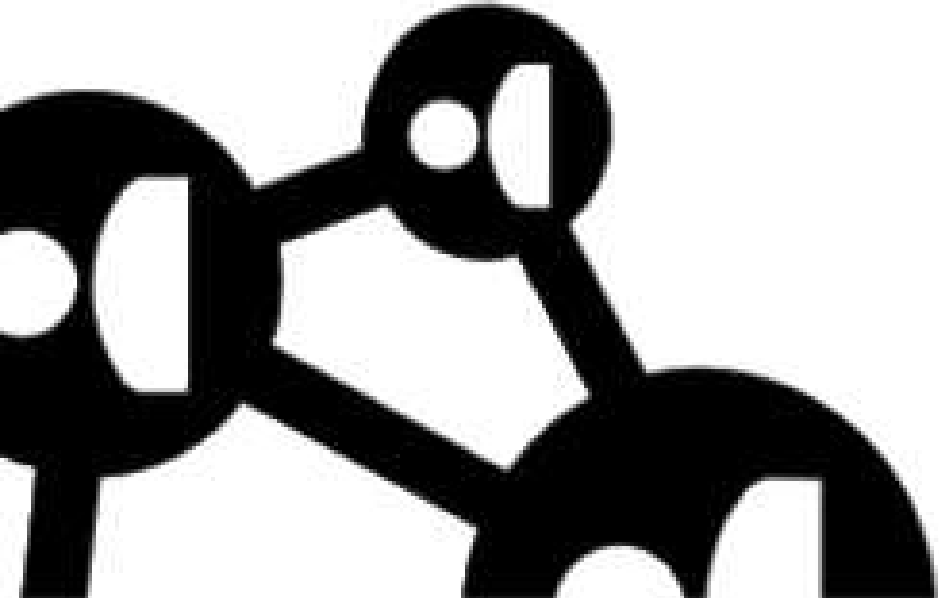
L. Hazard (Directeur de thèse, UMR AGIR, INRAE)

H. Brives (Co-encadrante de thèse, ISARA-Lyon)

S. Rubio (Encadrante professionnelle, CA11)

aude.chambre-agriculture.fr

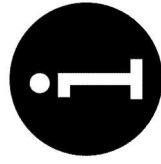




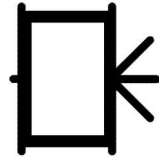
PLAN DE L'INTERVENTION



1. Tour des actualités

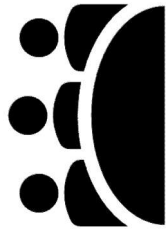


2. Point info « Ressources »



3. Propositions pour la suite

ACTUALITÉS



Tour de table : projets AARC, vos actions/problématiques actuelles... et définitions chantiers futurs (AFP ? Carto ? Animation collective ?)

Intégration de la CA11 au sein d'un réseau pour comprendre et accompagner le couplage culture-élevage à toutes les échelles



- Devient SPACER² : Systèmes de Production d'Association Culture-Elevage Robustes et Résilients
- 4 axes : Pilotage, Connaissances ICE, Documenter formes ICE, Performances

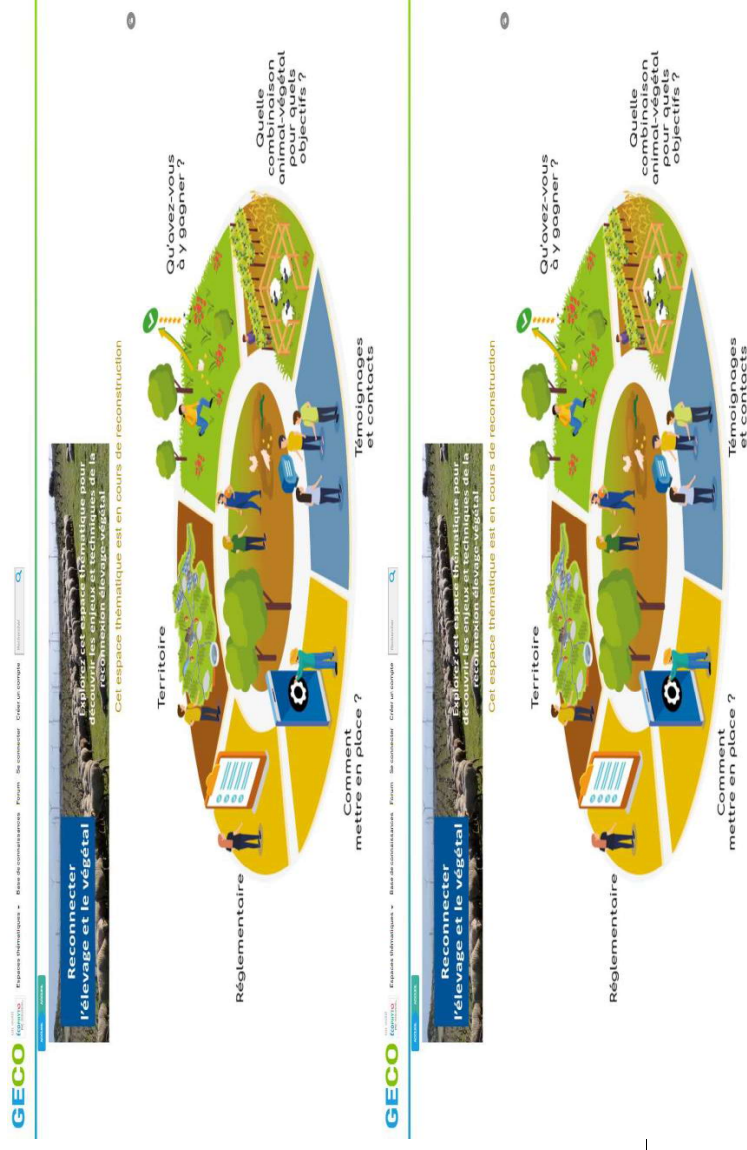


POINT INFO « RESSOURCES »



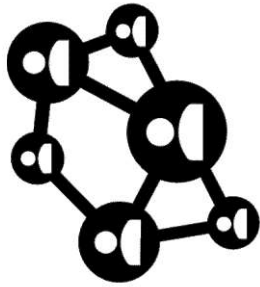
Projet en cours, création d'un centre de ressources qui centralise les ressources issus de tous les projets (Interagit+, Sagiterres...)

Projet terminé = plein de super ressources qui portent sur les questions agronomiques (restitutions MERCI) mais aussi juridiques et réglementaires





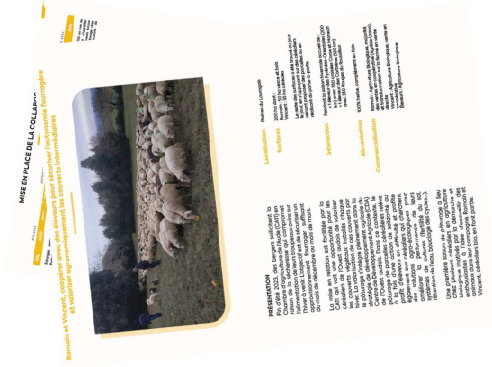
RAPPEL DE L'HISTORIQUE ET DES OBJECTIFS DU GROUPE



2022 : Création groupe de travail sur les interactions cultures-élevage dans un contexte de regain d'intérêt sur le terrain pour les pratiques de reconnexion entre animal et végétal (vitipasto, pâturage d'intercultures...)

Finalité : développer une expertise collective pour pouvoir accompagner le développement des systèmes ICE dans des territoires spécialisés (Lauragais, Narbonnais)

- Echanger en transversal et mutualiser les compétences spécialisées (agro, zoot, juridiques et réglementaires...) + référent IRD (animation, lien réseau R&D, apport de connaissances hors département...)
- Capitaliser sur les expériences d'accompagnement des ICE sur le terrain pour documenter et objectiver ce qui marche (ou pas)
- Produire des ressources utiles à l'accompagnement (synthèses, fiches...) et en restituer les informations





DES QUESTIONS, DES EXPÉRIENCES...



2022 - Approfondir 2
modalités en cultures
pérennes (viti)

- Cv semés
- Cv spontanés



2023 – Sécheresse et arrivée
de brebis dans la plaine
- Quels contrats ?





PROPOSITIONS POUR LA SUITE...

Objectif : **structurer les chantiers à mettre en place** (références en secteurs viticoles, maîtrise foncière, méthode générale pour accompagner...)

Comment : **une demi-journée de travail** le 5 novembre matin basée sur les expériences du groupe (bergers/céréaliers dans le Lauragais, vitipastoralisme...) et les accompagnements en cours

Proposition d'intégrer le Bio11

A l'issue de cette phase 1, proposer en phase 2 d'intégrer les élus

Idéalement, **restituer les résultats** à l'hiver (janvier/février) lors d'une matinale de ressourcement + webinaire / réunions avec groupes d'agris (GDA, groupe 30 000, Dephy, élus...) ?



PROPOSITIONS POUR LA SUITE...

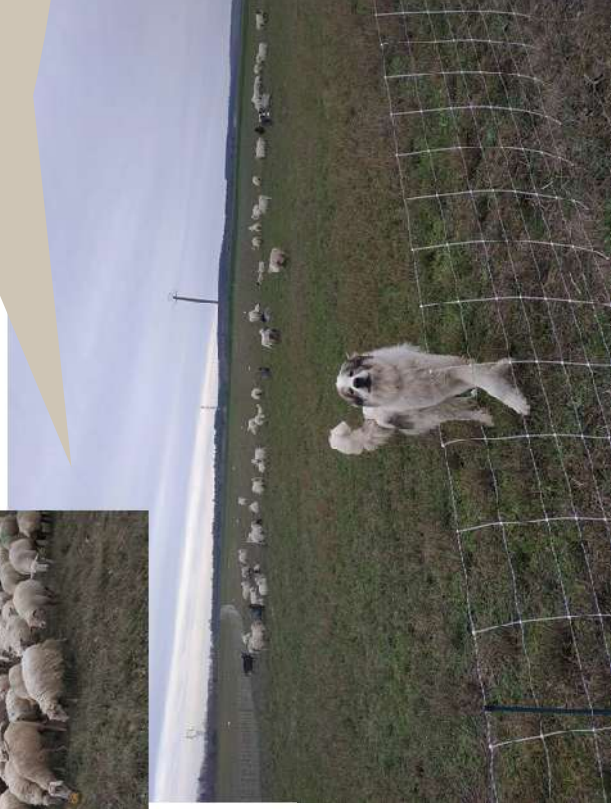
Enjeux de cette journée : faire ensemble l'état des lieux des apprentissages (2022-2025) et établir nos prochains chantiers (2025-2028) = revoir les finalités et les moyens alloués

*« En trois années d'existence, qu'avons-nous appris ?
Comment peut-on améliorer le fonctionnement du groupe et ses
moyens pour soutenir le développement des systèmes intégrant
cultures-élevage ? »*

Atelier à construire



UN MOMENT POUR ANALYSER NOS EXPÉRIENCES



Le pâturage d'intercultures dans l'Aude : causes d'un échec, raisons d'y croire ?

Pistes de chantiers à creuser

1. Cas Lauragais GC/ICE
 - i. Types contrats, rémunération et risques associés
 - ii. Conditions d'ICE gratuites et hypothèse PSE ?
 - iii. AFP ? SEP ?
 - iv. Faire la preuve du gain côté céréaliier et côté éleveur (MO, destruction, semences fermières...)



DES QUESTIONS, DES EXPÉRIENCES...

Pistes de chantiers à creuser

2. Cas Est Audiois Vitipasto
 - i. Enquête besoins éleveurs ?
 - ii. Cas particulier Dos Santos et Moreno ?
 - iii. Diversification Viti avec atelier ovin : produire de la référence ?



Réfléchir à l'accompagnement au-delà du cas particulier ?



RESTITUER NOS APPRENTISSAGES

1. Une matinale interne ou phase 2 réunion personnel-élus/agris

- Quand : une demi-journée en janvier/février 2026
- Qui : tout le groupe
- Contenu à définir : gains technico-économiques, aspects juridiques et réglementaires... (résultats R&D + retours d'expériences)

2. Un webinaire sur l'expérience du groupe

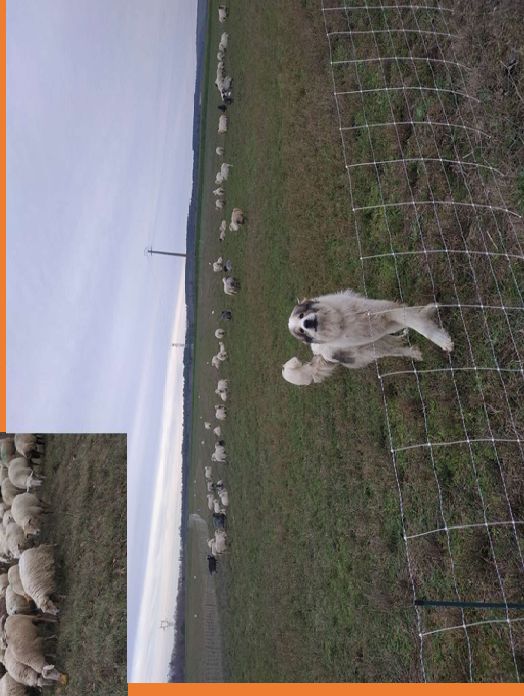
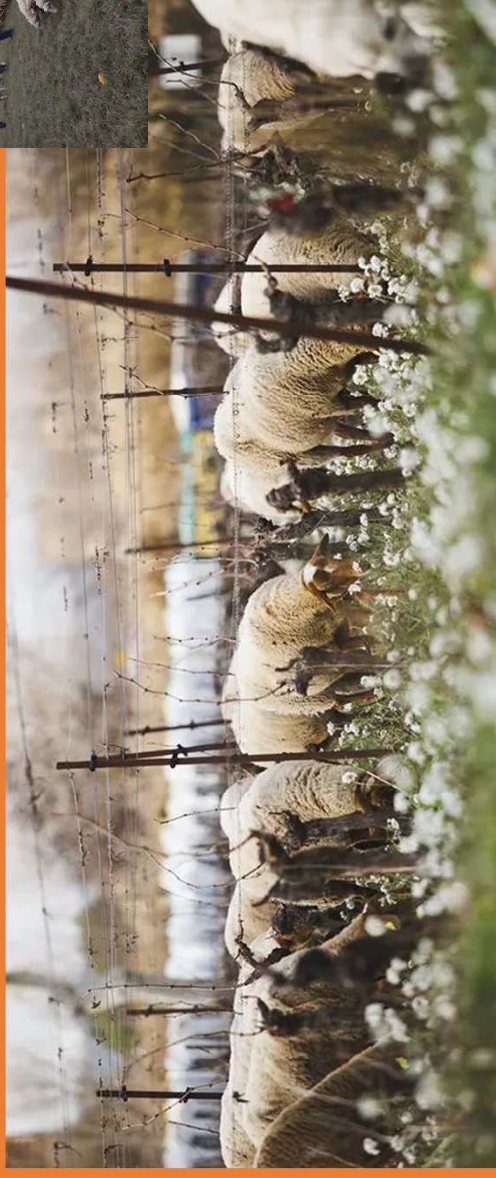
- Quand : 1h en novembre/décembre 2026
- Qui : animateur du groupe (+ une personne ?)
- Contenu à définir : raisons d'existence du groupe interne CA11, fonctionnement, chantiers et apprentissages...

> Enjeu : répondre aux attentes des agris (appui juridique notamment) + sensibiliser sur intérêt d'un groupe d'échanges...

Merci

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
Liberté
Égalité
Fraternité

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**



aude.chambre-agriculture.fr



Nicolas GIRAUD – Doctorant CIFRE, Référent Innovation
Chambre d'agriculture de l'Aude, UMR AGIR, INRAE Toulouse
nicolas.giraud@aude.chambre-agriculture.fr / nicolas.giraud@inrae.fr



Clôture du cycle 1 du groupe de travail interactions cultures-élevage

4 novembre 2025

ACTUALITÉS, RESSOURCES... FAIRE LE POINT SUR LES AVANCÉES DU GROUPE ET PROPOSITIONS POUR LA SUITE



Nicolas GIRAUD

Chargé de missions Innovation R&D, Chambre d'agriculture de l'Aude

Doctorant CIFRE, UMR AGIR, INRAE Toulouse

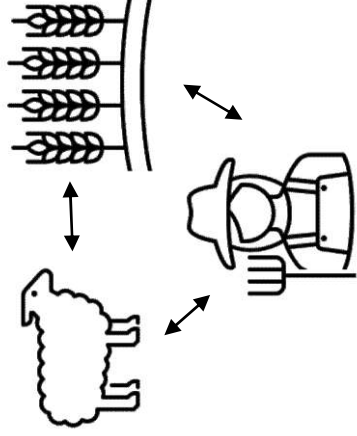
aude.chambre-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUDE**



POINT DE DÉPART DU GROUPE ICE A LA CA11 (2022)



- **Engouement pour initiatives intégrant cultures-élevage**
 - Enjeux agronomiques (viti notamment)
 - Enjeux zootechniques (autonomie fourragère)
- **Peu de connaissances sur les systèmes intégrant cultures-élevage**
 - Viti-pastoralisme
 - Partenariats céréaliers-éleveurs
- **Implication dans travail précurseur du Bio11 (Sagiterres)**

Lancement d'un **groupe de réflexion interne CA11** pour explorer ce sujet complexe, développer une expertise collective et nos capacités à accompagner ces pratiques

- à l'interface de **plusieurs domaines de compétences** (agros, zoot et pasto, viti, territoriales, juridique et réglementaire...),
- en lien avec des **expériences sur le terrain** :
 - ✓ Viti-pasto (plusieurs expériences d'accompagnement)
 - ✓ Partenariats céréaliers-éleveurs (une expérience sur 2 ans)
- Partager et capitaliser sur ces expériences pour produire des ressources utiles à l'accompagnement



DES QUESTIONS, DES EXPÉRIENCES...



Crédit Sagiterres

2022 - Approfondir 2 modalités en cultures pérennes (viti)

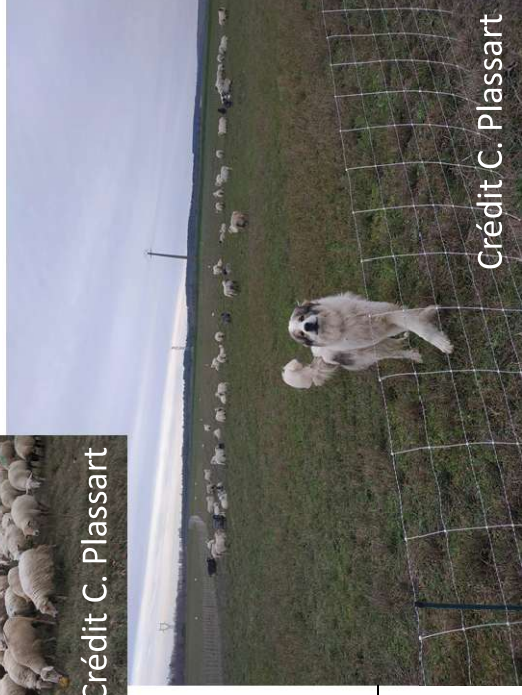
- Cv semés ou Cv spontanés ?
- Interactions avec pâturage additionnel (landes, parcours...) et questions foncières



Crédit C. Plassart

2023 – Sécheresse et arrivée de brebis dans la plaine

- Intérêts pour les céréaliers (agro, technico-éco...)
- Problèmes pour les éleveurs (qualité fourragère, eau, déplacements/garde, conditions travail...)
- Quels modalités de partenariats gagnants-gagnants ? (contrats...)
- Questions juridiques



Crédit C. Plassart



ACTUS « RESSOURCES »



Projet terminé = plein de super ressources qui portent sur les questions agronomiques (restitutions MERCI) mais aussi juridiques et réglementaires

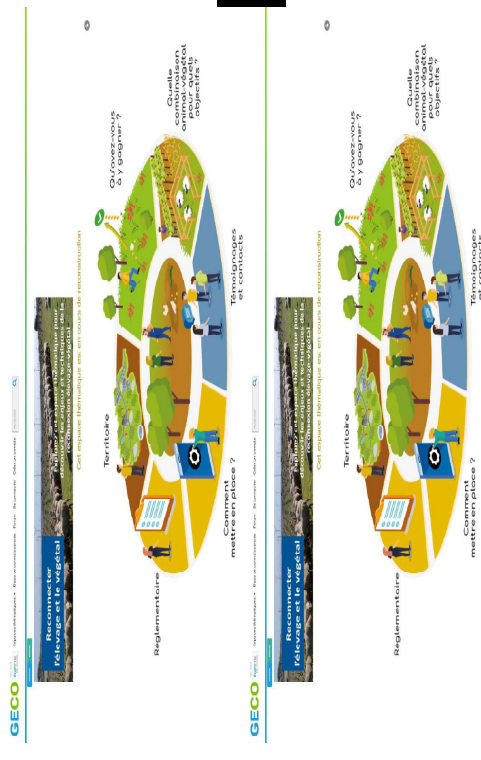


Projet en cours, création d'un centre de ressources qui centralise les ressources issus de tous les projets à l'échelle nationale (Interagit+, Sagiterres...)



Intégration de la CA11 au réseau (IDELE, INRAE, CA...)

Contact : Sonia Ramonteu





ACTUS « SAVE THE DATE »

- **4 décembre toute la journée** : séminaire AFP « L'élevage pastoral face au CC » à l'institut agro Montpellier
- **4 décembre 11-12h** : webinaire restitution GLYPHOVIN (destruction couverts par animaux en comparaison à la méca)
- **8 décembre 14-17h** : webinaire sur travaux RMT SPICEE sur interactions cultures-élevage
- **18 décembre de 11-12h** : webinaire IRD par CA11 « Développer une organisation apprenante pour accompagner la réintégration de l'élevage au sein de systèmes de cultures et territoires spécialisés »



ORDRE DU JOUR



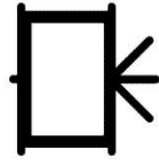
1. Tour des actualités

Qu'est-ce qu'on a appris, sur quoi vous travaillez actuellement et quels problèmes se posent ?



2. Point organisation

Comment on poursuit le travail ?



3. Propositions pour la suite

Actualisation de la feuille de route pour structurer l'accompagnement des pratiques intégrant cultures-élevage



PROPOSITIONS POUR LA SUITE...

Objectif : **structurer les chantiers à mettre en place** (dans quels secteurs/territoires, références en secteurs viticoles, maîtrise foncière...) et réfléchir aux modalités de travail

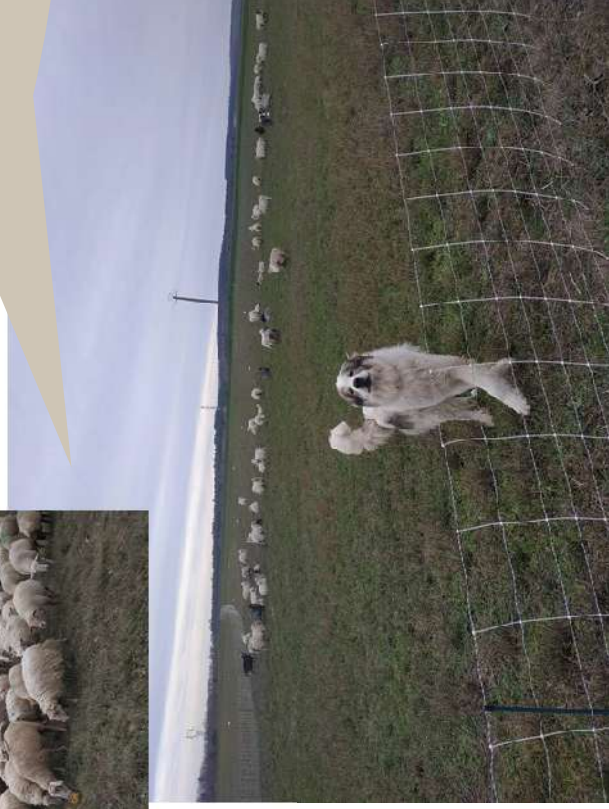
Temps 1

1. **Qu'est-ce qu'on veut faire vivre** (acquis, expériences, livrables, liens à entretenir...) ?
2. **Qu'est-ce qu'on veut approfondir** (angles morts, chantiers à poursuivre, questions non résolues) ?
3. **Qu'est-ce qu'on veut améliorer, transformer** (dans notre manière de travailler, de diffuser, de coopérer, de se relier à d'autres dynamiques...) ?

Temps 2 - Est-ce qu'on poursuit le GT ? Comment on fonctionne ?



UN MOMENT POUR ANALYSER NOS EXPÉRIENCES



Le pâturage d'intercultures dans l'Aude : causes d'un échec, raisons d'y croire ?

Pistes de chantiers à creuser

1. Cas Lauragais GC/ICE
 - i. Types contrats, rémunération et risques associés
 - ii. Conditions d'ICE gratuites et hypothèse PSE ?
 - iii. AFP ? SEP ?
 - iv. Faire la preuve du gain côté céréaliier et côté éleveur (MO, destruction, semences fermières...)
 - v. Modèles d'installation



DES QUESTIONS, DES EXPÉRIENCES...

Pistes de chantiers à creuser

2. Cas Est Audiois Vitipasto
 - i. Enquête besoins éleveurs ?
 - ii. Cas particulier Dos Santos et Moreno ?
 - iii. Diversification Viti avec atelier ovin : produire de la référence ?
 - iv. Modèles d'installation ?



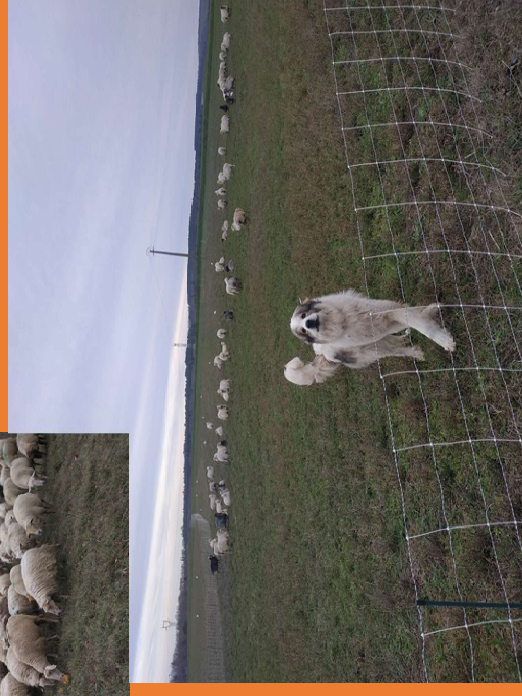
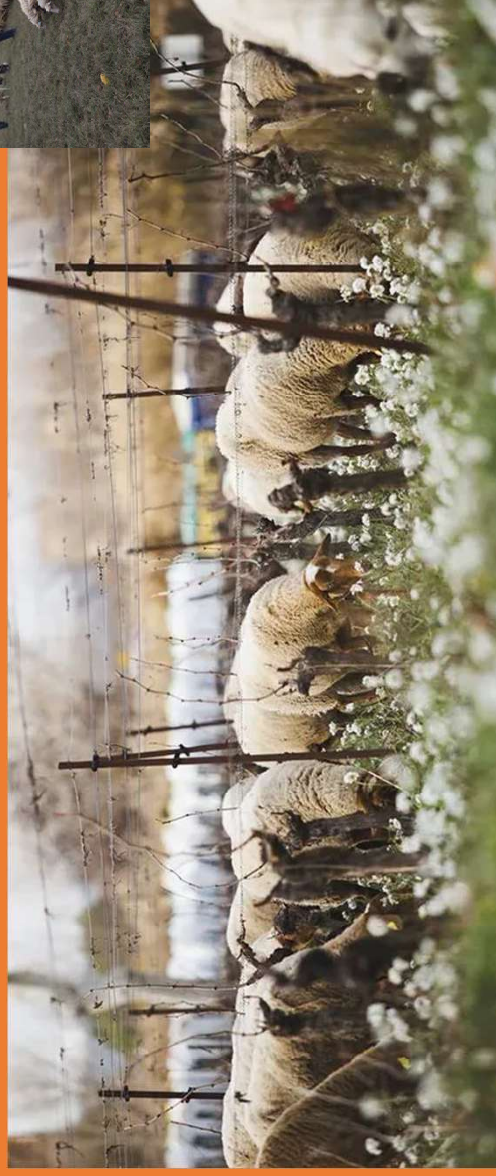
Réfléchir à l'accompagnement au-delà du cas particulier ?

Merci

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
*Liberté
Solidarité
Proximité*



aude.chambre-agriculture.fr



Nicolas GIRAUD – Doctorant CIFRE, Référent Innovation
Chambre d'agriculture de l'Aude, UMR AGIR, INRAE Toulouse
nicolas.giraud@aude.chambre-agriculture.fr / nicolas.giraud@inrae.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUDE